

Dossier



Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires
Service aménagement, biodiversité et eau
Unité police de l'eau

Dossier suivi par : Diane NARDIN
Tél. : 03 87 34 33 22
Fax : 03 87 34 34 19
Mél : diane.nardin@moselle.gouv.fr
Réf. : DN/JM

Office national des forêts
Agence de Metz
A l'attention de M^{me} WURTZ
3, Boulevard Paixhans

57000 - METZ

Objet : Dossier de déclaration concernant la réfection d'un ouvrage de franchissement d'un cours d'eau sur la commune de SAINT HUBERT
Accord immédiat
P. J. : 1 dossier
Récépissé de déclaration

Metz, le 24 juin 2013

Madame,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Réfection d'un ouvrage de franchissement d'un cours sur la commune de SAINT-HUBERT**

Les références administratives de ce dossier sont les suivantes :

- Date de réception du dossier au guichet unique de l'eau : **18 mars 2013**
- Date de réception des compléments : **30 mai 2013 et 14 juin 2013**
- Numéro d'enregistrement au guichet unique de l'eau : **57-2013-00032**
- Dossier réalisé par : **ONF**

Je vous précise qu'après étude, votre dossier est complet et régulier.

Je vous prie de trouver ci-joint "**le récépissé clôturant son instruction administrative**".

Dès lors, **vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier**. Le descriptif de l'opération est joint au présent courrier.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de un an, dans les conditions définies à l'article R. 421-1 du code de la justice administrative.

Une copie du récépissé sera affichée à la mairie de SAINT-HUBERT où cette opération doit être réalisée, pendant une durée minimale d'un mois. Le dossier de déclaration sera consultable en mairie.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de ma considération distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU

VALÉRIE ANTOINE-POTIER